



Renseignement technique AEAJ N° 26589

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

KOMBISCHOTT INTUMEX CSP FÜR KABELABSCHOTTUNGEN

Description

Obturation combinée pour câbles, plaques de laine de roche (2x50mm, 140kg/m³), espaces vides mastiqués avec INTUMEX CSP, surfaces extérieures enduites de INTUMEX CSP (1mm), câbles et passages enduits d'INTUMEX CSP (1-2mm, L=100m)

Utilisation

Obturation testée LxB=1200x1200mm
Paroi = 100mm, pl
Plafond = 150mm, pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-A ' (02.10.2014); OIB, Wien: ETA '14-0446' (23.12.2014); : Déclaration des performances '0761-CPR-14/0446-2015/4' (17.04.2015)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1366-3

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 90

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

03.11.2021

Remplace l'attestation du

13.12.2018

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

Constructions en paroi flexible

Les résultats d'essai obtenus avec les constructions en paroi flexible normalisée selon 7.2.2.1.2 couvrent toutes les constructions en paroi flexible de la même classe de résistance au feu, sous réserve que:

- la construction ait une épaisseur totale inférieure ou égale à l'épaisseur minimale de la gamme indiquée dans le Tableau 3, pour la paroi flexible normalisée utilisée pour l'essai.
Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés;
- le nombre de couches de plaques et l'épaisseur totale des couches de plaques est supérieur ou égal à celui soumis à essai lorsque aucun chevêtre n'est utilisé;
- les constructions en paroi flexible avec des montants en bois sont constituées au moins du même nombre de couches que celui indiqué dans le Tableau 3, aucune partie du calfeutrement n'est à moins de 100mm d'un montant, la cavité est fermée entre le calfeutrement et le montant, et au moins 100mm d'isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 sont placés dans la cavité entre le calfeutrement et le montant.

Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre mais pas l'inverse.

La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. Dans ces constructions, les trémies doivent être soumises à essai au cas par cas.

Les résultats d'essai obtenus avec les parois support flexibles peuvent être appliqués aux éléments en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur totale supérieure ou égale à celle de l'élément utilisé dans les essais.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.



TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE CÂBLAGE

Calfeutrements de grandes trémies de câblage

Les résultats d'essai pour l'option de configuration «grande» couvrent les câbles jusqu'à un diamètre maximal de 80mm.

Les résultats d'un faisceau lié de câbles de type F sont valables pour les faisceaux liés de diamètre inférieur ou égal au faisceau soumis à essai constitué de câbles d'un diamètre ne dépassant pas 21mm. $D_{max}=100mm$

Les résultats obtenus avec des essais où les supports traversent le calfeutrement s'appliquent également aux situations où le support ne traverse pas le calfeutrement. La situation inverse ne s'applique pas.

Les résultats d'essai obtenus avec des configurations normalisées de systèmes de trémie de câbles ne sont pas valables pour les chemins de câble/goulottes munis d'un couvercle lorsque celui-ci traverse le calfeutrement.



Renseignement technique AEAI N° 26606

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

INTUMEX CSP KOMBISCHOTT MIT STAHLROHR

Description

Obturation combinée pour tuyaux en acier, plaques de laine de roche (2x50mm, 140kg/m³) surfaces extérieures enduites de INTUMEX CSP, avec isolation de tuyaux en laine de roche (40-150kg/m³, L=500-1000mm)

Utilisation

Obturation testée LxB=1200x1200mm
Paroi = 100mm, pl
Plafond = 150mm, pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-A ' (02.10.2014); OIB, Wien: ETA '14/0446' (23.12.2014); : Déclaration des performances '0761-CPR-14/0446-2015/4' (17.04.2015)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1366-3

Appréciation

Classe de résistance au feu v. annexe

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

03.11.2021

Remplace l'attestation du

13.12.2018

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Renseignement technique AEA I n° 26606

Requérant : Etex Building Performance GmbH

Durée de validité : 31.12.2026

Date d'édition : 03.11.2021

Système d'obturation pour tuyaux en acier, valeurs en mm

| F | D1 | WR | WI | LI | W | D2 |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|
| Acier/ Acier fin/ Fonte | | | | | | |
| 90 | 17-42 | 2.0-14.2 | 30-100 | 500 | 100 | 150 |
| 90 | 42-114 | 2.5-14.2 | 30-100 | 1000 | 100 | 150 |

Légende:

F = Résistance au feu

D1 = Diamètre extérieur de la conduite

WR = Epaisseur de paroi de la conduite

WI = Epaisseur de l'isolation

LI = Longueur min. de l'isolation

W = Montage dans paroi, épaisseur min.

D2 = Montage dans plafond, épaisseur min.



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

Constructions en paroi flexible

Les résultats d'essai obtenus avec les constructions en paroi flexible normalisée selon 7.2.2.1.2 couvrent toutes les constructions en paroi flexible de la même classe de résistance au feu, sous réserve que:

- la construction ait une épaisseur totale inférieure ou égale à l'épaisseur minimale de la gamme indiquée dans le Tableau 3, pour la paroi flexible normalisée utilisée pour l'essai.
Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés;
- le nombre de couches de plaques et l'épaisseur totale des couches de plaques est supérieur ou égal à celui soumis à essai lorsque aucun chevêtre n'est utilisé;
- les constructions en paroi flexible avec des montants en bois sont constituées au moins du même nombre de couches que celui indiqué dans le Tableau 3, aucune partie du calfeutrement n'est à moins de 100mm d'un montant, la cavité est fermée entre le calfeutrement et le montant, et au moins 100mm d'isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 sont placés dans la cavité entre le calfeutrement et le montant.

Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre mais pas l'inverse.

La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. Dans ces constructions, les trémies doivent être soumises à essai au cas par cas.

Les résultats d'essai obtenus avec les parois support flexibles peuvent être appliqués aux éléments en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur totale supérieure ou égale à celle de l'élément utilisé dans les essais.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.



TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE TUYAUX

Tuyaux métalliques

Les résultats des essais effectués conformément aux configurations normalisées, sur un matériau de tuyau particulier, couvrent les matériaux de tuyau dont la conductivité thermique est inférieure à celle de l'essai, sous réserve que le matériau ait un point de fusion au moins égal à celui du matériau soumis à essai ou supérieur à la température du four atteinte au temps de classement requis.

Les résultats obtenus avec un calfeutrement de trémie multiple peuvent être étendus à un calfeutrement de trémie simple de même type, mais pas l'inverse.

Tuyaux équipés d'un matériau isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 en laine de verre ou en laine de roche:

- Un essai effectué sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- La masse volumique d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Un essai sur des tuyaux isolés avec de la laine de verre couvre les tuyaux isolés avec de la laine de roche mais pas l'inverse.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement à la construction support, tous les angles entre 90 ° et 45 ° sont couverts.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.

Tuyaux équipés d'un matériau isolant de classe B à F selon l'EN 13501-1:

- Un essai sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- Un essai sur des tuyaux non isolés ne couvre pas les tuyaux isolés.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Aucune extension de la gamme des matériaux isolants de tuyau n'est permise en dehors de ceux soumis à essai.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:



Renseignement technique AEA1 N° 26608

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

INTUMEX CSP KOMBISCHOTT MIT KUPFERROHR

Description

Obturation combinée pour tuyaux en cuivre, plaques de laine de roche (2x50mm, 140kg/m³) surfaces extérieurs enduites de INTUMEX CSP, avec isolation de tuyaux en laine de roche (40-150kg/m³, L=1000-2000mm)

Utilisation

Obturation testée LxB=1200x1200mm
Paroi = 100mm, pl
Plafond = 150mm, pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-A' (02.10.2014); OIB, Wien: ETA '14/0446' (23.12.2014); : Déclaration des performances '0761-CPR-14/0446-2015/4' (17.04.2015)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1366-3

Appréciation

Classe de résistance au feu v. annexe

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

03.11.2021

Remplace l'attestation du

13.12.2018

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Renseignement technique AEA I n° 26608

Requérant : Etex Building Performance GmbH

Durée de validité : 31.12.2026

Date d'édition : 03.11.2021

Système d'obturation pour tuyaux en cuivre, valeurs en mm

| F | D1 | WR | WI | LI | W | D2 |
|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|
| 90 | 18-42 | 1.0-14.2 | 30-100 | 1000 | 100 | 150 |
| 90 | 42-88.9 | 1.5-14.2 | 30-100 | 2000 | 100 | 150 |

Légende:

F = Résistance au feu

D1 = Diamètre extérieur de la conduite

WR = Epaisseur de paroi de la conduite

WI = Epaisseur de l'isolation

LI = Longueur min. de l'isolation

W = Montage dans paroi, épaisseur min.

D2 = Montage dans plafond, épaisseur min.



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

Constructions en paroi flexible

Les résultats d'essai obtenus avec les constructions en paroi flexible normalisée selon 7.2.2.1.2 couvrent toutes les constructions en paroi flexible de la même classe de résistance au feu, sous réserve que:

- la construction ait une épaisseur totale inférieure ou égale à l'épaisseur minimale de la gamme indiquée dans le Tableau 3, pour la paroi flexible normalisée utilisée pour l'essai.
Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés;
- le nombre de couches de plaques et l'épaisseur totale des couches de plaques est supérieur ou égal à celui soumis à essai lorsque aucun chevêtre n'est utilisé;
- les constructions en paroi flexible avec des montants en bois sont constituées au moins du même nombre de couches que celui indiqué dans le Tableau 3, aucune partie du calfeutrement n'est à moins de 100mm d'un montant, la cavité est fermée entre le calfeutrement et le montant, et au moins 100mm d'isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 sont placés dans la cavité entre le calfeutrement et le montant.

Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre mais pas l'inverse.

La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. Dans ces constructions, les trémies doivent être soumises à essai au cas par cas.

Les résultats d'essai obtenus avec les parois support flexibles peuvent être appliqués aux éléments en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur totale supérieure ou égale à celle de l'élément utilisé dans les essais.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.



TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE TUYAUX

Tuyaux métalliques

Les résultats des essais effectués conformément aux configurations normalisées, sur un matériau de tuyau particulier, couvrent les matériaux de tuyau dont la conductivité thermique est inférieure à celle de l'essai, sous réserve que le matériau ait un point de fusion au moins égal à celui du matériau soumis à essai ou supérieur à la température du four atteinte au temps de classement requis.

Les résultats obtenus avec un calfeutrement de trémie multiple peuvent être étendus à un calfeutrement de trémie simple de même type, mais pas l'inverse.

Tuyaux équipés d'un matériau isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 en laine de verre ou en laine de roche:

- Un essai effectué sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- La masse volumique d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Un essai sur des tuyaux isolés avec de la laine de verre couvre les tuyaux isolés avec de la laine de roche mais pas l'inverse.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement à la construction support, tous les angles entre 90 ° et 45 ° sont couverts.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.

Tuyaux équipés d'un matériau isolant de classe B à F selon l'EN 13501-1:

- Un essai sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- Un essai sur des tuyaux non isolés ne couvre pas les tuyaux isolés.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Aucune extension de la gamme des matériaux isolants de tuyau n'est permise en dehors de ceux soumis à essai.
- Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.



Renseignement technique AEA1 N° 26604

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

INTUMEX CSP KOMBISCHOTT MIT INTUMEX RS 10

Description

Obturation combinée pour conduits thermoplastiques, plaques de laine de roche (2x50mm, 140kg/m³), surfaces extérieures enduites de INTUMEX CSP, manchette en acier INTUMEX RS 10 avec produit intumescent, montage paroi: des deux côtés, montage plafond: dessous

Utilisation

Obturation testée LxB= 1200x1200mm
Paroi = 100mm, pl
Plafond = 150mm, pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-A' (02.10.2014); OIB, Wien: ETA '14/0446' (23.12.0214); : Déclaration des performances '0761-CPR-14/0446-2015/4' (17.04.2015)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1366-3

Appréciation

Classe de résistance au feu v. annexe

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

03.11.2021

Remplace l'attestation du

13.12.2018

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo

**Système d'obturation pour conduites thermoplastiques, valeurs en mm**

| F | M | D1 | d | W | D2 | m |
|----------|-----------------------------------|-----------|----------|----------|-----------|----------|
| 90 | PVC-U | 32-250 | 1.8-4.9 | - | 150 | - |
| 90 | PVC-U | 125-160 | 3.2-3.6 | - | 150 | - |
| 90 | PE-HD | 32-200 | 1.8-11.4 | - | 150 | - |
| 90 | PE-HD | 40-200 | 1.8-11.4 | 100 | - | - |
| 90 | PP-H/PP-R | 32-200 | 1.8-11.4 | - | 150 | - |
| 90 | PP-H/PP-R | 40-250 | 1.8-14.2 | 100 | - | - |
| 90 | PP-H/PP-R | 75-90 | 2.6-3.0 | - | 150 | - |
| 90 | Friatec Friaphon | 52-110 | 2.8-5.3 | - | 150 | - |
| 90 | Friatec dBlue | 50-125 | 1.8-3.9 | - | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 56-160 | 3.2-7.0 | - | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 56-135 | 3.2-6.0 | 100 | - | - |
| 90 | Geberit Silent-PP | 32-125 | 2.0-4.2 | - | 150 | - |
| 90 | Pipelife Master3 | 75-125 | 2.1-3.5 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast PoloKal NG | 32-250 | 1.8-8.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast PoloKal NG | 32-160 | 1.8-4.9 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast PoloKal XS | 32-250 | 1.8-8.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast PoloKal XS | 32-160 | 1.8-4.9 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast PoloKal 3S | 75-160 | 3.8-7.5 | 100 | 150 | - |
| 90 | Rehau Raupiano Plus (+manchon) | 40-125 | 1.8-3.1 | 100 | 150 | - |
| 90 | Rehau Raupiano Plus | 40-200 | 1.8-6.2 | - | 150 | - |

Légende:

F = Résistance au feu

M = Matériau conduite

D1 = Diamètre extérieur de la conduite

d = Epaisseur de paroi de la conduite

W = Montage dans paroi, épaisseur min.

D2 = Montage dans plafond, épaisseur min.

m = Fermeture mécanique auxiliaire



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

Constructions en paroi flexible

Les résultats d'essai obtenus avec les constructions en paroi flexible normalisée selon 7.2.2.1.2 couvrent toutes les constructions en paroi flexible de la même classe de résistance au feu, sous réserve que:

- la construction ait une épaisseur totale inférieure ou égale à l'épaisseur minimale de la gamme indiquée dans le Tableau 3, pour la paroi flexible normalisée utilisée pour l'essai.
Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés;
- le nombre de couches de plaques et l'épaisseur totale des couches de plaques est supérieur ou égal à celui soumis à essai lorsque aucun chevêtre n'est utilisé;
- les constructions en paroi flexible avec des montants en bois sont constituées au moins du même nombre de couches que celui indiqué dans le Tableau 3, aucune partie du calfeutrement n'est à moins de 100mm d'un montant, la cavité est fermée entre le calfeutrement et le montant, et au moins 100mm d'isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 sont placés dans la cavité entre le calfeutrement et le montant.

Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre mais pas l'inverse.

La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. Dans ces constructions, les trémies doivent être soumises à essai au cas par cas.

Les résultats d'essai obtenus avec les parois support flexibles peuvent être appliqués aux éléments en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur totale supérieure ou égale à celle de l'élément utilisé dans les essais.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.



TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE TUYAUX

Tuyaux en plastique

Les résultats obtenus avec un calfeutrement de trémie multiple peuvent être étendus à un calfeutrement de trémie simple de même type, mais pas l'inverse.

La gamme de matériaux du tuyau et/ou de l'isolation autorisée est la gamme couverte par l'essai, y compris par les résultats de l'approche critique de tuyau, le cas échéant.

Les résultats d'essai des tuyaux en PVC-U selon l'EN 1329-1, l'EN 1453-1 ou l'EN 1452-1 sont valables pour les tuyaux en PVC-U selon l'EN 1329-1, l'EN 1453-1 et l'EN 1452-1 ainsi que pour les tuyaux en PVC-C selon l'EN 1566-1.

Les résultats d'essai des tuyaux en PE-HD selon l'EN 1519-1 ou l'EN 12666-1 sont valables pour les tuyaux en PE selon l'EN 12201-2, l'EN 1519-1 et l'EN 12666-1, pour les tuyaux en ABS selon l'EN 1455-1 et les tuyaux en SAN+PVC selon l'EN 1565-1.

Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.



Renseignement technique AEAI N° 26598

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

INTUMEX CSP KOMBISCHOTT MIT INTUMEX WRAP

Description

Obturation combinée pour conduits thermoplastiques, plaques de laine de roche (2x50mm, 140kg/m³), surfaces extérieures enduites de INTUMEX CSP, bande antifeu INTUMEX WRAP insérée entre plaque de laine de roche et la conduite, montage paroi: des deux côtés, montage plafond: dessous

Utilisation

Obturation testée LxB= 1200x1200mm
Paroi = 100mm, pl
Plafond = 150mm, pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-A' (02.10.2014); OIB, Wien: ETA '14/0446' (23.12.2014); : Déclaration des performances '0761-CPR-14/0466-2015/4' (17.04.2015)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1366-3

Appréciation

Classe de résistance au feu v. annexe

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

03.11.2021

Remplace l'attestation du

13.12.2018

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo

**Renseignement technique AEAI n° 26598**

Requérant : Etex Building Performance GmbH

Durée de validité : 31.12.2026

Date d'édition : 03.11.2021

Système d'obturation pour conduites thermoplastiques, valeurs en mm

| F | M | D1 | d | W | D2 | m |
|----------|-----------------------|-----------|----------|----------|-----------|----------|
| 90 | PVC | 32-160 | 1.8-11.8 | 100 | 150 | - |
| 90 | PE-HD | 32-160 | 2.0-14.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | PP-H / PP-R | 32-160 | 1.8-14.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 32 | 1.8 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 40 | 1.8 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 50 | 2.0 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 75 | 2.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 90 | 3.0 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 110 | 3.4 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 125 | 3.9 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal NG | 160 | 4.9 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal 3S | 75 | 3.8 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal 3S | 90 | 4.5 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal 3S | 110 | 4.8 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal 3S | 125 | 5.3 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal 3S | 160 | 7.5 | 100 | - | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 32 | 1.8 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 40 | 1.8 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 50 | 2.0 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 75 | 2.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 90 | 3.0 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 110 | 3.4 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 125 | 3.9 | 100 | 150 | - |
| 90 | Poloplast Polo Kal XS | 160 | 4.9 | 100 | - | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 56 | 3.2 | 100 | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 63 | 3.2 | 100 | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 75 | 3.6 | 100 | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 90 | 5.5 | 100 | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 110 | 6.0 | 100 | 150 | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 135 | 6.0 | 100 | - | - |
| 90 | Geberit Silent-db20 | 160 | 7.0 | 100 | - | - |

Légende:

F = Résistance au feu

M = Matériau conduite

D1 = Diamètre extérieur de la conduite

d = Epaisseur de paroi de la conduite

W = Montage dans paroi, épaisseur min.

D2 = Montage dans plafond, épaisseur min.

m = Fermeture mécanique auxiliaire



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

Constructions en paroi flexible

Les résultats d'essai obtenus avec les constructions en paroi flexible normalisée selon 7.2.2.1.2 couvrent toutes les constructions en paroi flexible de la même classe de résistance au feu, sous réserve que:

- la construction ait une épaisseur totale inférieure ou égale à l'épaisseur minimale de la gamme indiquée dans le Tableau 3, pour la paroi flexible normalisée utilisée pour l'essai.
Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés;
- le nombre de couches de plaques et l'épaisseur totale des couches de plaques est supérieur ou égal à celui soumis à essai lorsque aucun chevêtre n'est utilisé;
- les constructions en paroi flexible avec des montants en bois sont constituées au moins du même nombre de couches que celui indiqué dans le Tableau 3, aucune partie du calfeutrement n'est à moins de 100mm d'un montant, la cavité est fermée entre le calfeutrement et le montant, et au moins 100mm d'isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 sont placés dans la cavité entre le calfeutrement et le montant.

Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre mais pas l'inverse.

La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. Dans ces constructions, les trémies doivent être soumises à essai au cas par cas.

Les résultats d'essai obtenus avec les parois support flexibles peuvent être appliqués aux éléments en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur totale supérieure ou égale à celle de l'élément utilisé dans les essais.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.



TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

Tuyaux en plastique

Les résultats obtenus avec un calfeutrement de trémie multiple peuvent être étendus à un calfeutrement de trémie simple de même type, mais pas l'inverse.

La gamme de matériaux du tuyau et/ou de l'isolation autorisée est la gamme couverte par l'essai, y compris par les résultats de l'approche critique de tuyau, le cas échéant.

Les résultats d'essai des tuyaux en PVC-U selon l'EN 1329-1, l'EN 1453-1 ou l'EN 1452-1 sont valables pour les tuyaux en PVC-U selon l'EN 1329-1, l'EN 1453-1 et l'EN 1452-1 ainsi que pour les tuyaux en PVC-C selon l'EN 1566-1.

Les résultats d'essai des tuyaux en PE-HD selon l'EN 1519-1 ou l'EN 12666-1 sont valables pour les tuyaux en PE selon l'EN 12201-2, l'EN 1519-1 et l'EN 12666-1, pour les tuyaux en ABS selon l'EN 1455-1 et les tuyaux en SAN+PVC selon l'EN 1565-1.

Si un tuyau a été soumis à essai perpendiculairement et obliquement par rapport à la construction support, le résultat est valable pour tous les angles compris entre l'angle droit et l'angle de l'essai.



Renseignement technique AEAJ N° 31019

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

KOMBISCHOTT INTUMEX CSP FÜR STAHL-/KUPFEROHRE MIT INTUMEX WRAP

Description

Obturation combinée, plaques de laine de roche (2x50mm, 140kg/m³), surfaces extérieures enduites de INTUMEX CSP (1mm), embrasure enduit avec INTUMEX CSP, avec bande intumescente INTUMEX WRAP entre plaques de laine de roche et isolation de tuyaux, paroi: des 2 côtés, plafond: dessous.
Système d'obturation pour:
-conduites métalliques (RF1) isolées avec isolation incombustibles (RF1)
-conduites métalliques (RF1) isolées en caoutchouc de synthèse

Utilisation

EI 90
Paroi: pm/pm avec poids spécifique bas/pl
Plafond: pm/pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

PAVUS, Prag: Rapport d'essai 'Pr-06-2.123' (30.11.2006), Rapport d'essai 'Pr-07-2.065' (14.05.2007), Rapport d'essai 'Pr-09-2.009-En' (10.12.2009); IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-B' (06.03.2017); OIB, Wien: ETA 'ETA-15/0682' (27.10.2015); MPA, Braunschweig: Certificat de constance des performances '0761-CPR-0482' (23.12.2015); Hersteller: Déclaration des performances 'ETA-15/0682' (04.07.2018)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 1366-3; ETAG 026-2

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 90

Durée de validité

31.12.2025

Date d'édition

06.05.2020

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application

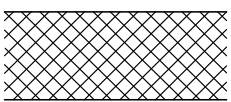
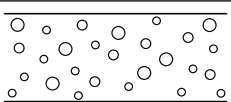
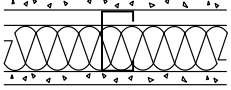
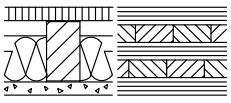
Le domaine d'application des obturations coupe-feu comprend le domaine d'application directe et l'extension du domaine d'application ainsi que les règles selon EAD 350454-00-1104 (2017) et ETAG 026-2 (2011). Les règles d'évaluation du domaine d'application directe sont énumérées dans la norme EN 1366-3:2009, chapitre 13 et dans les annexes A à F. La norme EN 15882-3:2009 définit les règles relatives aux modifications admissibles du produit testé, qui constituent la base pour l'extension du domaine d'application. Des règles supplémentaires sont définies au chiffre 2.2.2 de l'EAD 350454-00-1104 (2017) et au chiffre 2.4.2 de l'ETAG 026-2 (2011).

Les principales extensions autorisées pour l'application sont énumérées ci-dessous. La liste n'est pas exhaustive. D'autres modifications conformément aux rapports EXAP et de classification, à l'évaluation technique européenne (ETA) ou à la norme EN 15882-3:2009 sont autorisées. En cas d'ambiguïté dans l'interprétation du texte ou des schémas, c'est le rapport EXAP ou de l'évaluation technique européenne (ETA) qui fait foi.

CONSTRUCTION SUPPORT ET ORIENTATION

Constructions support normalisées

Les constructions support normalisées suivantes sont attestées :

| | Abréviation | Description |
|---|---|--|
|  | pm | Paroi et plafond massifs en maçonnerie ou en béton homogène, avec poids spécifique haut. Paroi: Emin=100mm Plafond: Emin=150mm |
|  | pm avec poids spécifique bas | Paroi et plafond massifs en béton cellulaire avec un poids spécifique bas. Paroi: Emin=100mm Plafond: Emin=150mm |
|  | pl | Paroi légère à montants avec un revêtement. Paroi: Emin=100mm <ul style="list-style-type: none">Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre, mais pas l'inverse.La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. |
|  | pl | Si un élément de construction est testé dans une paroi légère normalisée selon SN EN 1363-1, il peut être utilisé de la même manière dans une paroi composée de montants en bois ou en acier avec panneaux de revêtement ou dans des sections massives en matériau bois. La paroi doit être exécutée selon le document fixant l'état de la technique reconnu par l'AEAI et peut se composer de matériaux de construction combustibles et/ou de la catégorie RF1 (décision de la CTC n° 1.14A). Le chevêtre doit être revêtu selon l'état technique. Paroi: Emin=100mm |
| | pm / pm avec poids spécifique bas et pl | Si une obturation est testée dans une paroi légère normalisée et dans un plafond massif normalisé avec un poids spécifique élevé ou bas (pm/pm avec poids spécifique bas) selon SN EN 1363-1, le composant peut être monté de la même manière dans un plafond avec des montants en bois ou en acier avec panneaux de revêtement ou dans des sections massives en matériau bois. Le plafond doit être exécuté selon le document fixant l'état de la technique reconnu par l'AEAI et peut se composer de matériaux de construction combustibles et/ou de la catégorie RF1. (décision de la CTC, n° 1.14B) Le chevêtre doit être revêtu selon l'état technique. Plafond: Emin=150mm |



Renseignement technique AEAI n° 31019

Requérant : Etex Building Performance GmbH

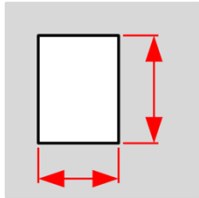
Durée de validité : 31.12.2025

Date d'édition : 06.05.2020

Orientation

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutremments ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES



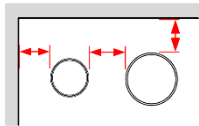
Taille du calfeutrement

| Orientation | Construction support | Lmax [mm] | Bmax [mm] |
|-------------|--|-----------|-----------|
| Paroi | pm / pm avec poids spécifique bas / pl | 1200 | 1200 |
| Plafond | pm / pm avec poids spécifique bas | 1200 | 1200 |
| | | 2400 | 800 |
| | | <601 | illimité |

- Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.
- Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.
- La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.
- La distance entre la surface des éléments séparatifs et le supportage de traversant le plus proche doit être égale à celle de l'essai, ou inférieure.

OBTURATIONS MIXTES

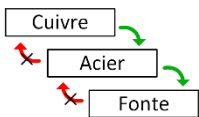
Distances



Dans la pratique, les distances de travail entre les différents types de traversant et/ou entre les traversants et le bord du calfeutrement utilisés pour l'essai doivent être appliquées.

Tuyaux métalliques

Type de matériau de tuyau:



Les résultats des essais effectués conformément aux configurations normalisées, sur un matériau de tuyau particulier, couvrent les matériaux de tuyau dont la conductivité thermique est inférieure à celle de l'essai, sous réserve que le matériau ait un point de fusion au moins égal à celui du matériau soumis à essai ou supérieur à la température du four atteinte au temps de classement requis.

Configuration des extrémités de tuyau:

Les méthodes d'essai avec les configurations d'extrémité de tuyau U/U, C/U et U/C sont acceptées (décision de la CTC, n° 1.17).



Renseignement technique AEAI n° 31019

Requérant : Etex Building Performance GmbH

Durée de validité : 31.12.2025

Date d'édition : 06.05.2020

Tuyaux métalliques isolés

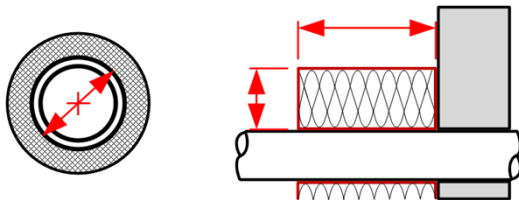
Tuyaux équipés d'un matériau isolant RF1 :

- Un essai effectué sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- Les épaisseurs d'isolation comprises entre les dimensions soumises à essai peuvent être utilisées.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- La masse volumique d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Si un tuyau a été soumis à essai uniquement perpendiculairement à la construction support, seules les configurations perpendiculaires sont couvertes.

Tuyaux équipés d'un matériau isolant combustible :

- Un essai sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- Les épaisseurs d'isolation comprises entre les dimensions soumises à essai peuvent être utilisées.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Aucune extension de la gamme des matériaux isolants de tuyau n'est permise en dehors de ceux soumis à essai.
- Si un tuyau a été soumis à essai uniquement perpendiculairement à la construction support, seules les configurations perpendiculaires sont couvertes.

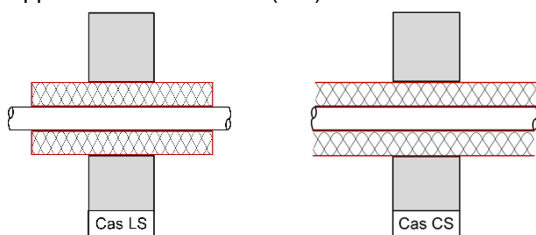
Dimensions :



Il s'agit des dimensions minimales et maximales autorisées. L'ETA contient les indications détaillées concernant les tuyaux métalliques démontrés.

| Orientation : paroi et plafond | | | | | | | | |
|--|---------------------------|-------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-------|--------------------------|
| F | Tuyaux métalliques | | | Isolation | | | | Remarque |
| | Type de matériau de tuyau | Ø Emin [mm] | Ø Emax [mm] | Emin [mm] | Emax [mm] | Lmin [mm] | Adl | |
| Isolation: Laine de roche selon ETA-15/0682, annexe 3, chiffre 3.5 (point de fusion $\geq 1000^{\circ}\text{C}$, min. A2 _L -s1,d0, PS=40-150kg/m ³) | | | | | | | | |
| EI 90 | Acier/Fonte | 17 | 42 | 30 | 100 | 500 | LS/CS | Sans INTUMEX WRAP |
| EI 90 | Acier/Fonte | 42 | 114 | 30 | 100 | 1000 | LS/CS | |
| EI 90 | Cuivre/Acier/Fonte | 18 | 42 | 30 | 100 | 500 | LS/CS | |
| EI 90 | Cuivre/Acier/Fonte | 42 | 88.9 | 30 | 100 | 1000 | LS/CS | |
| Isolation: Isolation combustible selon ETA-15/0682, annexe 3, chiffre 3.6, (min. B _L -s3,d0) | | | | | | | | |
| EI 90 | Acier/Fonte | 50 | 220 | 6 | 32 | - | CS | 1 couche INTUMEX WRAP |
| EI 90 | Cuivre/Acier/Fonte | 20 | 88.9 | 6 | 32 | - | CS | |

Application de l'isolation (Adl)



LS = local & traversant
(local & sustained)

CS = continu & traversant
(continued & sustained)

Une isolation locale (cas LS) couvre une isolation appliquée en continu sur le tuyau (cas CS), mais par l'inverse.



Renseignement technique AEAI n° 31019

Requérant : Etex Building Performance GmbH

Durée de validité : 31.12.2025

Date d'édition : 06.05.2020

Calfeutrement de trémie vierge

Un calfeutrement vierge est démontré.

Légende:

| | |
|---|---|
| F: | Résistance en feu |
| Adl: | Application de l'isolation |
| PS: | Poids spécifique |
| E _{max} / E _{min} | Épaisseur maximale / minimale |
| L _{max} / L _{min} | Longueur maximale / minimale |
| B _{max} / B _{min} | Largeur maximale / minimale |
| Ø _{max} / Ø _{min} | Diamètre maximale / minimale |
| Ø E _{max} / Ø E _{min} | Diamètre extérieur du tuyau maximale / minimale |

AUTRES APPLICATIONS

Les autres applications sont réglées dans le document ci-après :

ETA, OIB Wien, n° 15/0682, 27.10.2015

- Annexe 2, chiffre 2.1: Variantes plaques de laine de roche (E=50mm):
 - Rockwool: RP-XV, Hardrock II, Rockwool 360, Taurox D-C, Taurox Duo NP, Rockwool Paneel 755
 - Knauf Insulations: Knauf Insulations DP-15, Knauf Insulations FDB D150
 - Paroc OY AB: Pyrotech slab 140-180, Paroc Pro Roof Slab
 - Isover Orsil T-N
- Annexe 3, chiffre 3.1: Montage dans pl : un revêtement d'embrasure n'est pas nécessaire



Reconnaissance AEAJ N° 32122

Titulaire

Jud Bau-Stoffe + Systeme GmbH
Kasernenstrasse 88a
9100 Herisau
Schweiz

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

INTUMEX-CSP OBTURATION COMBINEE 100MM TUYAUX NON-INFLAMMABLE AVEC K-FLEX R90

Description

Obturation combinée en laine de roche (E=2x50mm, PS≥160kg/m³), embrasures et surfaces enduites avec INTUMEX CSP (E≥1mm), conduites avec isolation K-FLEX R 90 (E=25mm), traversant l'ouverture continue, espace vide rempli de INTUMEX AN.
Montage isolation à la paroi et au plafond: des deux côtés.
Système d'obturation pour:
- Tuyaux métalliques (RF1) avec isolation K-FLEX R90

Utilisation

Paroi: pm/pm avec poids spécifique bas
Plafond: pm/pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport d'essai '321021701-1' (08.09.2021), Rapport d'essai '321021701-2' (08.09.2021), Rapport de classification '321021701-A' (10.09.2021)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 1366-3

Appréciation

Classe de résistance au feu v. annexe

Durée de validité

31.12.2027

Date d'édition

27.04.2022

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application

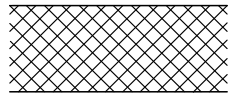
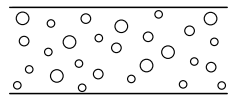
Le domaine d'application des obturations coupe-feu comprend le domaine d'application directe et l'extension du domaine d'application. Les règles d'évaluation du domaine d'application directe sont énumérées dans la norme EN 1366-3:2009, chapitre 13 et dans les annexes A à F. La norme EN 15882-3:2009 définit les règles relatives aux modifications admissibles du produit testé, qui constituent la base pour l'extension du domaine d'application.

Les principales extensions autorisées pour l'application sont énumérées ci-dessous. La liste n'est pas exhaustive. D'autres modifications conformément aux rapports EXAP et de classification ou à la norme EN 15882-3:2009 sont autorisées. En cas d'ambiguïté dans l'interprétation du texte ou des schémas, c'est le rapport EXAP ou le rapport de classification qui fait foi.

CONSTRUCTION SUPPORT ET ORIENTATION

Constructions support normalisées

Les constructions support normalisées suivantes sont attestées :

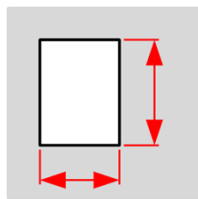
| | Abréviation | Description |
|---|------------------------------|--|
|  | pm | Paroi et plafond massifs en maçonnerie ou en béton homogène, avec poids spécifique haut. Paroi: Emin=150mm Plafond: Emin=150mm |
|  | pm avec poids spécifique bas | Paroi et plafond massifs en béton cellulaire avec un poids spécifique bas. Paroi: Emin=150mm Plafond: Emin=150mm |

Orientation

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

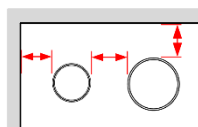
OBTURATION COMBINÉE

Taille du calfeutrement et distances



| Orientation | Construction support | Lmax [mm] | Bmax [mm] |
|-------------|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Paroi | pm / pm avec poids spécifique bas | 1200 | 1200 |
| Plafond | pm / pm avec poids spécifique bas | 1200 | 1200 |

- Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.
- La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.
- La distance entre la surface des éléments séparatifs et le supportage de traversant le plus proche doit être égale à celle de l'essai, ou inférieure.



Dans la pratique, les distances de travail entre les différents types de traversant et/ou entre les traversants et le bord du calfeutrement utilisés pour l'essai doivent être appliquées.

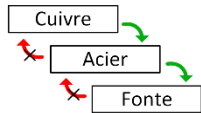


Calfeutrement de trémie vierge

Un calfeutrement vierge n'est pas démontré.

Tuyaux métalliques

Type de matériau de tuyau:



Les résultats des essais effectués conformément aux configurations normalisées, sur un matériau de tuyau particulier, couvrent les matériaux de tuyau dont la conductivité thermique est inférieure à celle de l'essai, sous réserve que le matériau ait un point de fusion au moins égal à celui du matériau soumis à essai ou supérieur à la température du four atteinte au temps de classement requis.

Configuration des extrémités de tuyau:

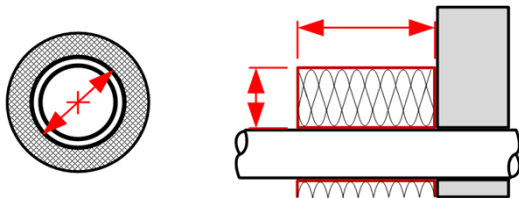
Les méthodes d'essai avec les configurations d'extrémité de tuyau U/U, C/U et U/C sont acceptées (décision de la CTC, n° 1.17).

Tuyaux métalliques avec isolation

Tuyaux équipés d'un matériau isolant combustible :

- Un essai sur des tuyaux isolés ne couvre pas les tuyaux non isolés.
- Les épaisseurs d'isolation comprises entre les dimensions soumises à essai peuvent être utilisées.
- La longueur d'une isolation locale peut être augmentée mais ne peut pas être réduite.
- Aucune extension de la gamme des matériaux isolants de tuyau n'est permise en dehors de ceux soumis à essai.
- Si un tuyau a été soumis à essai uniquement perpendiculairement à la construction support, seules les configurations perpendiculaires sont couvertes.

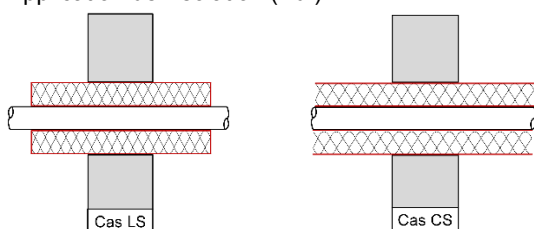
Dimensions :



Il s'agit des dimensions minimales et maximales autorisées. Les informations détaillées concernant le domaine d'application des tuyaux métalliques et des isolations de tuyauteries se trouvent dans les attestations d'essai.

| Orientation : paroi et plafond | | | | | | | | |
|----------------------------------|---------------------------|-------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----|----------|
| F | Tuyaux métalliques | | | Isolation | | | | Remarque |
| | Type de matériau de tuyau | Ø Emin [mm] | Ø Emax [mm] | Emin [mm] | Emax [mm] | Lmin [mm] | Adl | |
| Isolation: L'isolante K_FLEX R90 | | | | | | | | |
| EI 60 | Cuivre/Acier/Fonte | 0 | 42 | 25 | 25 | 475 | LS | |
| EI 30 | Cuivre/Acier/Fonte | 42 | 88.9 | 25 | 25 | 475 | LS | |

Application de l'isolation (Adl)



- LS = local & traversant
(local & sustained)
- CS = continu & traversant
(continued & sustained)

Une isolation locale (cas LS) couvre une isolation appliquée en continu sur le tuyau (cas CS), mais par l'inverse.



Reconnaissance AEAI n° 32122

Requérant : Jud Bau-Stoffe + Systeme GmbH

Durée de validité : 31.12.2027

Date d'édition : 27.04.2022

Légende:

| | |
|---|---|
| F: | Résistance en feu |
| Adl: | Application de l'isolation |
| PS: | Poids spécifique |
| E _{max} / E _{min} | Épaisseur maximale / minimale |
| L _{max} / L _{min} | Longueur maximale / minimale |
| B _{max} / B _{min} | Largeur maximale / minimale |
| Ø _{max} / Ø _{min} | Diamètre maximale / minimale |
| Ø E _{max} / Ø E _{min} | Diamètre extérieur du tuyau maximale / minimale |



Renseignement technique AEAJ N° 30712

Titulaire

Etex Building Performance GmbH
St.-Peter-Str. 25
4021 Linz
Austria

Fabricant

Etex Building Performance GmbH
4021 Linz
Austria

Groupe

223 - Obturations/passages

Produit

KOMBISCHOTT INTUMEX CSP FÜR ELEKTROINSTALLATIONSROHRE

Description

Obturation pour tuyaux d'installations électriques ($D \leq 50 \text{mm}$) avec/sans câbles, plaques de laine de roche ($2 \times 50 \text{mm}$, 140kg/m^3), surfaces extérieures enduites de INTUMEX CSP, joints recouvert des 2 côtés de INTUMEX MG (20mm), espaces vides remplie avec laine de roche (40kg/m^3)

Utilisation

EI 90
Obturation testée $L \times B = 1200 \times 1200 \text{mm}$
Paroi = 100mm , pm/pl
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

PAVUS, Prag: Rapport d'essai 'Pr-11-2.027' (13.03.2011); IBS, Linz: Rapport de classification '13061207-B' (06.03.2017); ofi, Wien: ETA '15/0682' (27.10.2015); MPA, Braunschweig: Certificat de constance des performances '0761-CPR-0482' (23.12.2015); Hersteller: Déclaration des performances 'Intumex-CSP' (04.07.2018)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 1366-3; ETAG 026-2

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 90

Durée de validité

31.12.2024

Date d'édition

03.07.2019

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

Constructions en paroi flexible

Les résultats d'essai obtenus avec les constructions en paroi flexible normalisée selon 7.2.2.1.2 couvrent toutes les constructions en paroi flexible de la même classe de résistance au feu, sous réserve que:

- la construction ait une épaisseur totale inférieure ou égale à l'épaisseur minimale de la gamme indiquée dans le Tableau 3, pour la paroi flexible normalisée utilisée pour l'essai.
Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés;
- le nombre de couches de plaques et l'épaisseur totale des couches de plaques est supérieur ou égal à celui soumis à essai lorsque aucun chevêtre n'est utilisé;
- les constructions en paroi flexible avec des montants en bois sont constituées au moins du même nombre de couches que celui indiqué dans le Tableau 3, aucune partie du calfeutrement n'est à moins de 100mm d'un montant, la cavité est fermée entre le calfeutrement et le montant, et au moins 100mm d'isolant de classe A1 ou A2 selon l'EN 13501-1 sont placés dans la cavité entre le calfeutrement et le montant.

Un chevêtre est considéré comme faisant partie du calfeutrement. Les essais sans chevêtre couvrent les applications avec chevêtre mais pas l'inverse.

La construction en paroi flexible normalisée ne couvre pas les constructions en panneau sandwich et les parois flexibles dans lesquelles le revêtement ne recouvre pas les montants des deux côtés. Dans ces constructions, les trémies doivent être soumises à essai au cas par cas.

Les résultats d'essai obtenus avec les parois support flexibles peuvent être appliqués aux éléments en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur totale supérieure ou égale à celle de l'élément utilisé dans les essais.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés dans la construction support, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée d'une valeur égale et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.



TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE CÂBLAGE

Calfeutrements de petites trémies de câblage / systèmes modulaires / boîtiers de câbles

Les résultats d'essai pour l'option de configuration «petite» couvrent les câbles jusqu'à un diamètre maximal de 21mm.

Les essais de calfeutrements rectangulaires couvrent les calfeutrements circulaires de même superficie, mais pas l'inverse.

Les résultats obtenus avec des essais où les supports traversent le calfeutrement s'appliquent également aux situations où le support ne traverse pas le calfeutrement. La situation inverse ne s'applique pas.

Les résultats d'essai obtenus avec des configurations normalisées de systèmes de trémie de câbles ne sont pas valables pour les chemins de câble/goulottes munis d'un couvercle lorsque celui-ci traverse le calfeutrement.

Les résultats d'essai obtenus avec des configurations normalisées pour les systèmes de trémie de câbles sont valables pour toutes les tailles de trémie inférieures ou égales à celle soumise à essai, à condition que la valeur totale des sections des câbles (âme et isolation) ne dépassent pas 60 % de la trémie et que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales utilisées dans l'essai.